2007-04231/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Communiqué conjoint

Signature d'une nouvelle entente de 120 000 $ pour le développement culturel de la MRC de La Haute-Côte-Nord

Forestville, le 16 janvier 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et le préfet de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord, M. Jean-Marie Delaunay, ont signé aujourd'hui une entente visant le développement culturel régional. Cette entente, d'une durée de trois ans, prévoit des investissements conjoints totalisant 120 000 $. L'événement s'est déroulé en présence des maires et mairesse de la MRC.

« Je tiens à saluer le travail important des élus de la MRC de La Haute-Côte-Nord qui a été une des premières MRC au Québec à élaborer une politique de développement culturel et patrimonial en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications. C'est en misant sur des préoccupations partagées et des orientations communes que de telles ententes s'avèrent des instruments efficaces pour l'atteinte d'objectifs concrets, à la fois réalistes et pertinents », a déclaré la ministre Beauchamp qui soulignait par ailleurs que la MRC de la Haute-Côte-Nord a été l'une des premières de sa région à participer au programme Villes et villages d'art et de patrimoine, dont le but est de développer et de promouvoir les ressources culturelles du milieu dans une optique de tourisme culturel.

Outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration entre la MRC et le Ministère, l'entente prévoit la réalisation, d'ici 2006, de divers projets et actions axés notamment sur le soutien de la pratique culturelle, l'accès aux arts et à la culture, la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à l'importance de l'héritage patrimonial. Rappelons que l'enveloppe financière réservée par la ministre de la Culture et des Communications aux ententes de développement culturel s'est accrue de 1 M$ en 2003-2004.

« Par la signature de cette entente, la MRC de la Haute-Côte-Nord souhaite poursuivre la concertation et le partenariat déjà établis entre divers intervenants culturels et le ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit d'une entente essentielle pour consolider les bases d'un développement efficace et essentiel pour notre collectivité », a conclu le préfet Delaunay.

Rappelons qu'hier matin, la Ministre s'est arrêtée à Sept-Îles où elle a procédé à la signature d'une entente spécifique sur la consolidation et le développement des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord, avec le président du Conseil régional de développement de la Côte-Nord, M. Ghislain Lévesque, le président de la Société de Communication Atikamekw- Montagnais (SOCAM), M. Manuel Kurtness, et le président du Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, M. Michel Michaud. Mme Beauchamp a aussi annoncé la participation financière de son ministère et du gouvernement du Québec au renouvellement de l'exposition permanente du Musée régional de la

Côte-Nord. La tournée se poursuit cet après-midi, à Baie-Comeau, où il sera question notamment d'une entente spécifique portant sur l'amélioration de la pratique artistique professionnelle et sur sa diffusion.

Sources :

Stéphanie Ménard
Direction générale des communications
Tél. : (514) 873-7710

Julie Samuel
MRC de La Haute-Côte-Nord
Tél. : (418) 233-2102

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007